

État matrimonial et avortement

Surinder Wadhra et Wayne J. Millar

Résumé

Objectifs

Le présent article étudie l'état matrimonial des femmes qui ont subi un avortement entre 1974 et 1994, en portant une attention particulière à celles qui étaient mariées ou vivaient en union de fait.

Source des données

Les données proviennent des publications de Statistique Canada sur l'avortement, du fichier de données sur la morbidité hospitalière et de rapports en provenance des États-Unis.

Techniques d'analyse

Le taux brut d'avortement et le taux corrigé selon l'âge de 1974 à 1994 ont été calculés selon l'état matrimonial.

Résultats principaux

Bien qu'on ait observé le taux d'avortement le plus élevé chez les célibataires, les femmes mariées (incluant les femmes séparées et celles vivant en union de fait) ont représenté plus du quart de tous les avortements pratiqués en 1994. Depuis 1974, le taux d'avortement corrigé selon l'âge chez les femmes mariées âgées de 15 à 44 ans a presque doublé, passant de 6,6 à 11,2 pour 1 000. Pour la plupart de ces femmes, il s'agissait d'un premier avortement, et la majorité d'entre elles avaient mené au moins une grossesse à terme.

Mots-clés

Interruption de la grossesse, union de fait.

Auteurs

Surinder Wadhra (613) 951-3415 et Wayne J. Millar (613) 951-1631 travaillent à la Division des statistiques sur la santé, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

Au Canada, comme dans la plupart des pays industrialisés, les patientes qui subissent un avortement sont généralement célibataires. Toutefois, une proportion importante des femmes qui subissent un avortement sont mariées. De plus, au cours des deux dernières décennies, le taux d'avortement chez ce groupe a augmenté^{1,2}.

Comme les avortements sont pratiqués principalement sur des femmes célibataires, l'on a peu écrit sur les femmes mariées qui subissent un avortement. Le présent article décrit les tendances relatives aux avortements thérapeutiques selon l'état matrimonial, de 1974 à 1994, en portant une attention particulière aux femmes mariées (voir *Méthodologie* et *Définitions*). On examine certaines caractéristiques démographiques et médicales des femmes et les données pour le Canada sont comparées à celles d'autres pays industrialisés.

Méthodologie

Source des données

La présente analyse s'appuie sur des rapports³⁻⁵ et des données sur l'avortement provenant de Statistique Canada. Le Bureau a commencé la collecte des statistiques sur les avortements thérapeutiques en 1970 afin de suivre les effets des modifications qui ont été apportées en 1969 au Code criminel du Canada, modifications qui autorisent les avortements thérapeutiques dans des circonstances précises. Jusqu'en janvier 1988, date à laquelle la Cour suprême a annulé la loi de 1969 sur l'avortement, les hôpitaux ont été tenus de déclarer les avortements qui y étaient pratiqués. Par la suite, certains hôpitaux ont cessé de communiquer à Statistique Canada les renseignements concernant les caractéristiques démographiques et médicales des femmes subissant un avortement.

Avant la décision rendue en janvier 1988 par la Cour suprême, les cliniques d'avortement n'existaient qu'au Québec. À la fin de 1994, on recensait des cliniques d'avortement dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan et dans les deux territoires. Bien que le nombre d'avortements pratiqués dans les cliniques ait augmenté rapidement, on a recueilli très peu de données démographiques et médicales sur les femmes qui vont dans ces cliniques.

De 1974 à 1994, au total 1 580 591 avortements ont été déclarés. De ce nombre, 84,8 % ont été pratiqués dans des hôpitaux, 12,0 % dans les cliniques et le reste, soit 3,2 %, font référence à des avortements obtenus par des Canadiennes aux États-Unis.

Techniques d'analyse

Pour la période à l'étude, soit de 1974 à 1994, nous ne possédons pas de données démographiques et médicales complètes sur les femmes qui ont subi un avortement dans les cliniques au Canada ni dans quelque établissement que ce soit aux États-Unis, ainsi que pour environ 65 000 femmes qui ont subi un avortement dans un hôpital au Canada. Nos données sur l'avortement ne sont donc complètes que pour 95 % des femmes qui ont subi un avortement durant cette période.

Nous possédons toutefois des données sur l'état matrimonial des femmes qui ont subi un avortement dans les cliniques et les hôpitaux de l'Ontario et de l'Alberta, en 1993 et 1994. Selon ces données, les caractéristiques démographiques des femmes qui ont eu un avortement dans une clinique étaient généralement similaires à celles des femmes dont l'avortement a été pratiqué dans un hôpital. Par conséquent, pour estimer le nombre total et le taux d'avortement, nous avons établi les données sur l'état matrimonial et l'âge des femmes ayant subi un avortement dans une clinique et aux États-Unis à partir des distributions basées sur les dossiers d'hospitalisation.

Nous n'avons pas ajusté des valeurs inconnues pour estimer des caractéristiques personnelles (par exemple, avortements antérieurs, accouchements antérieurs, gestation) concernant un état matrimonial

donné. Par ailleurs, ces données ne sont fournies que pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux.

Le taux d'avortement total est basé sur les estimations démographiques révisées, lesquelles tiennent compte du sous-dénombrement du recensement et des résidents non permanents⁶. Pour ventiler ces estimations démographiques en fonction de l'âge et de l'état matrimonial, on a inclus les personnes séparées et celles en union de fait dans la catégorie « mariées ». Le taux d'avortement selon l'état matrimonial a aussi été calculé en utilisant les mêmes groupements, ce qui explique que le taux d'avortement chez les femmes séparées ou en union de fait ne soit pas disponible. Nous avons toutefois utilisé les données des hôpitaux, qui contiennent davantage d'information sur l'état matrimonial, pour déterminer les proportions de femmes séparées ou qui vivent en union de fait parmi celles ayant obtenu un avortement.

Les données sur les accouchements antérieurs, les avortements antérieurs et la gestation sont basées sur l'ensemble des avortements pratiqués entre 1974 et 1994.

Enfin, les caractéristiques démographiques des femmes sont celles qui existent au moment de l'avortement.

Limites

Les régies d'assurance-maladie des provinces et des territoires remboursent les médecins qui pratiquent des avortements. Le nombre d'avortements déclarés par les hôpitaux et les cliniques est donc presque complet, bien qu'il soit possible qu'un petit nombre d'avortements, payés par les patientes elles-mêmes, ne soient pas déclarés.

Aux États-Unis la déclaration des avortements se fait sur une base volontaire. Comme le nombre d'avortements déclarés fluctue peu d'une année à l'autre, on suppose que les chiffres sont complets.

On a exclu environ 261 000 cas traités dans des hôpitaux et portant le code « avortement sans précision » - y compris 295 cas qualifiés d'avortements provoqués illégaux⁷. Dans la majorité des cas, il s'agit d'avortements spontanés (fausses couches).

Il est possible que le nombre de femmes ayant subi un avortement soit légèrement sous-estimé, car certains des avortements « sans précision » déclarés par les hôpitaux ont pu être provoqués et les données de certaines cliniques d'avortement ne font pas partie du calcul. Par ailleurs, le nombre de femmes ayant déjà subi un avortement sera sous-estimée dans la mesure où ces femmes auront omis de déclarer tout avortement antérieur à leur médecin.

Enfin, l'analyse est restreinte, en ce qu'elle porte uniquement sur les tendances relatives au nombre et au taux d'avortement. Les sources administratives d'où proviennent les données ne contiennent aucune information sur les facteurs qui ont pu influencer les femmes dans leur décision d'interrompre leur grossesse. De même, ces sources ne fournissent aucune information sur les méthodes de contraception utilisées par les femmes qui obtiennent un avortement.

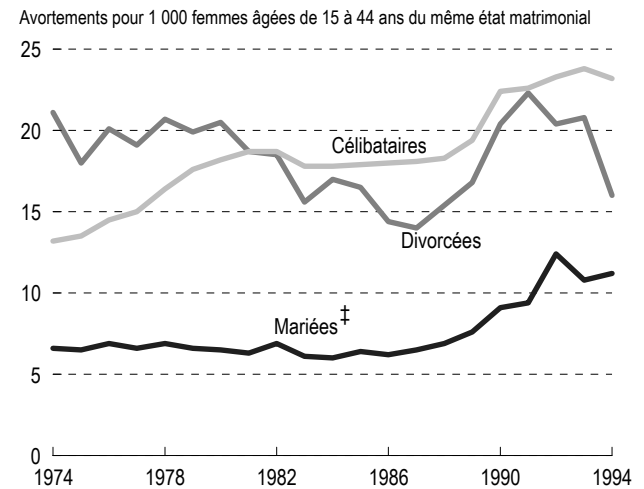
Le taux chez les femmes mariées a presque doublé

Comme on pouvait s'y attendre, les femmes qui ont subi un avortement au cours des deux dernières décennies étaient en majorité des célibataires. Les données des hôpitaux indiquent toutefois qu'environ une femme sur quatre qui ont subi un avortement en 1994 était mariée ou vivait en union de fait (tableau 1).

Le Canada n'est pas le seul dans ce cas. En Norvège (1993) et en France (1988), par exemple, près de 40 % des avortements ont été pratiqués sur des femmes mariées ou qui vivent en union de fait; aux Pays-Bas (1992) et en Nouvelle-Zélande (1994), la proportion a été de près du tiers (tableau 2).

Au Canada, le pourcentage des avortements pratiqués chez les femmes mariées a diminué de 1974 à 1994. Cette baisse reflète dans une certaine mesure la diminution du pourcentage des femmes de 15 à 44 ans qui sont mariées. Cependant, après correction pour tenir compte de ce changement dans la

Graphique 1
Taux corrigé d'avortement par âge[†], selon l'état matrimonial de la femme, Canada, 1974 à 1994



Source des données : Division des statistiques sur la santé

Nota : Avortements pratiqués dans des hôpitaux et des cliniques au Canada et avortements pratiqués sur des Canadiennes aux États-Unis.

† Taux corrigé en fonction de la population des femmes âgées de 15 à 44 ans au 1^{er} juillet 1991.

‡ Inclut les femmes séparées et celles vivant en union de fait.

Tableau 1
Répartition en pourcentage de l'état matrimonial des femmes ayant subi un avortement, Canada, 1974 à 1994

Avortements	État matrimonial							
	Total	Mariées	Union de fait	Séparées	Célibataires	Divorcées	Veuves	
	Nombre [†]	%						
1974	41 227	100,0	31,3	0,9	6,1	58,2	2,9	0,6
1975	49 033	100,0	31,4	0,9	5,9	58,3	3,0	0,5
1976	54 097	100,0	30,7	1,1	6,1	58,4	3,2	0,5
1977	57 131	100,0	29,0	1,1	5,9	60,2	3,3	0,5
1978	61 806	100,0	27,3	1,1	6,3	61,4	3,4	0,5
1979	64 569	100,0	24,7	1,3	6,0	64,1	3,5	0,4
1980	65 243	100,0	23,8	1,3	5,9	65,2	3,4	0,4
1981	64 554	100,0	23,0	1,6	5,8	65,8	3,4	0,4
1982	65 812	100,0	23,0	2,0	5,9	65,3	3,4	0,4
1983	61 326	100,0	22,4	2,0	5,6	66,1	3,5	0,4
1984	61 822	100,0	22,0	1,9	5,6	66,6	3,5	0,4
1985	60 518	100,0	21,8	2,3	5,4	66,9	3,3	0,3
1986	62 406	100,0	21,4	2,5	5,1	67,5	3,1	0,4
1987	61 635	100,0	21,8	2,7	4,9	67,3	3,0	0,3
1988	60 653	100,0	22,2	2,6	4,6	67,2	3,1	0,3
1989	65 414	100,0	23,0	3,0	4,2	66,5	3,1	0,3
1990	66 384	100,0	23,1	3,4	4,3	65,9	3,1	0,2
1991	65 384	100,0	23,0	3,7	4,3	65,4	3,2	0,3
1992	59 694	100,0	23,1	4,2	4,5	64,6	3,3	0,3
1993	54 444	100,0	23,0	4,1	4,1	65,6	2,9	0,3
1994	55 949	100,0	22,2	4,5	3,5	66,9	2,7	0,3

Source des données : Division des statistiques sur la santé

Nota : Estimations basées sur les avortements pratiqués uniquement dans les hôpitaux. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

† Inclut état matrimonial inconnu.

Tableau 2
Répartition en pourcentage de l'état matrimonial des femmes ayant subi un avortement, certains pays et années

Pays (année)	État matrimonial						
	Total	Mariées	Union de fait	Séparées	Célibataires	Divorcées	Veuves
	%						
Canada (1994)	100,0	22,2	4,5	3,5	66,9	2,7	0,3
Angleterre et pays de Galles (1994)	100,0	23,0	..	3,9	68,0	4,9	0,3
France (1988)	100,0	38,4	..	2,3	52,3	6,3	0,7
Pays-Bas† (1992)	100,0	32,6	..	1,8	57,4	8,2†	..
Nouvelle-Zélande (1994)	100,0	19,3	9,7	8,7	59,3	2,6	0,4
Norvège (1993)	100,0	22,7	16,5	..	54,8	6,0§	..
États-Unis (1992)	100,0	16,8	83,2††

Source des données : Alan Guttmacher Institute et Division des statistiques sur la santé, Statistique Canada

† 15,8 % sont célibataires et vivent avec un partenaire, 1,8 % sont veuves ou divorcées et vivent avec un partenaire.

‡ Inclut les veuves.

§ Déjà mariées; on ne sait pas avec certitude si les femmes séparées sont incluses.

†† Inclut les femmes séparées, divorcées ou veuves.

- Nombres non disponibles

Définitions

Dans la présente analyse, le terme *avortement* fait référence à un avortement thérapeutique, c'est-à-dire l'interruption de la grossesse pratiquée par un médecin qualifié, dans un hôpital ou une clinique du Canada, pour éviter de mettre en danger la santé de la femme. Les avortements légaux pratiqués sur des Canadiennes aux États-Unis sont également inclus.

Le *taux d'avortement selon l'état matrimonial* correspond au nombre d'avortements pour 1 000 femmes âgées de 15 à 44 ans d'un état matrimonial donné.

Le *taux d'avortement par âge et état matrimonial* correspond au nombre d'avortements pour 1 000 femmes d'un âge et d'un état matrimonial donnés.

La *période de gestation* désigne l'intervalle (en semaines) entre le premier jour des menstruations normales et la date de l'avortement. Lorsque la date des dernières menstruations normales est inconnue, le médecin traitant estime la durée de gestation.

distribution selon l'état matrimonial, on obtient un taux d'avortement corrigé selon l'âge qui a presque doublé chez les femmes mariées (graphique 1). (Le taux brut d'avortement et les taux corrigés selon l'âge et l'état matrimonial, sont indiqués en annexe, tableaux A et B.)

En 1994, le taux d'avortement chez les femmes mariées âgées de 15 à 44 ans a été de 11,2 pour 1 000, ce qui était très inférieur au taux enregistré pour les femmes célibataires (23,2), mais les deux taux ont depuis monté en flèche. Durant cette même période, le taux fluctuait parmi les divorcées.

Fortes hausses observées chez les jeunes femmes

La hausse du taux d'avortement a été particulièrement marquée chez les jeunes femmes.

Tableau 3
Taux d'avortement chez les femmes mariées, célibataires ou divorcées, selon le groupe d'âge, Canada, certaines années, 1974 à 1994

	Âge au moment de l'avortement					
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44
	Pour 1 000 femmes du même état matrimonial					
Mariées†						
1974	9,2	8,5	7,5	6,5	5,3	2,7
1979	9,5	9,2	8,3	6,4	4,3	2,2
1984	9,4	8,4	7,1	5,8	4,1	1,6
1989	14,6	11,3	8,2	6,5	4,5	1,6
1993	18,1	18,3	11,9	9,4	6,3	2,3
1994	18,3	20,4	12,5	9,0	6,4	2,5
Célibataires						
1974	14,3	21,4	21,1	13,1	6,1	2,1
1979	17,7	27,5	27,7	19,4	9,5	2,0
1984	15,9	25,8	26,7	20,5	12,1	3,8
1989	17,6	28,6	28,0	21,2	14,9	4,1
1993	20,6	34,8	34,5	27,2	16,6	6,2
1994	22,0	34,9	33,9	27,8	18,2	5,8
Divorcées						
1974	34,4	35,3	25,6	16,8	12,3	4,7
1979	19,7	42,5	27,4	17,0	10,1	3,5
1984	23,0	36,8	21,2	13,1	7,3	2,8
1989	25,4	34,3	24,5	12,8	6,7	2,4
1993	23,7	38,7	23,0	14,6	7,7	2,2
1994	23,8	31,6	21,7	13,1	7,2	1,9

Source des données : Division des statistiques sur la santé

Nota : Avortements pratiqués dans des hôpitaux et des cliniques au Canada et avortements pratiqués sur des Canadiennes aux États-Unis.

† Inclut les femmes séparées et vivant en union de fait.

Ainsi, bien que peu de femmes âgées de 15 à 19 ans soient mariées, le taux d'avortement dans ce groupe a plus que doublé depuis 1974 et, en 1994, il était presque aussi élevé que celui des célibataires (tableau 3).

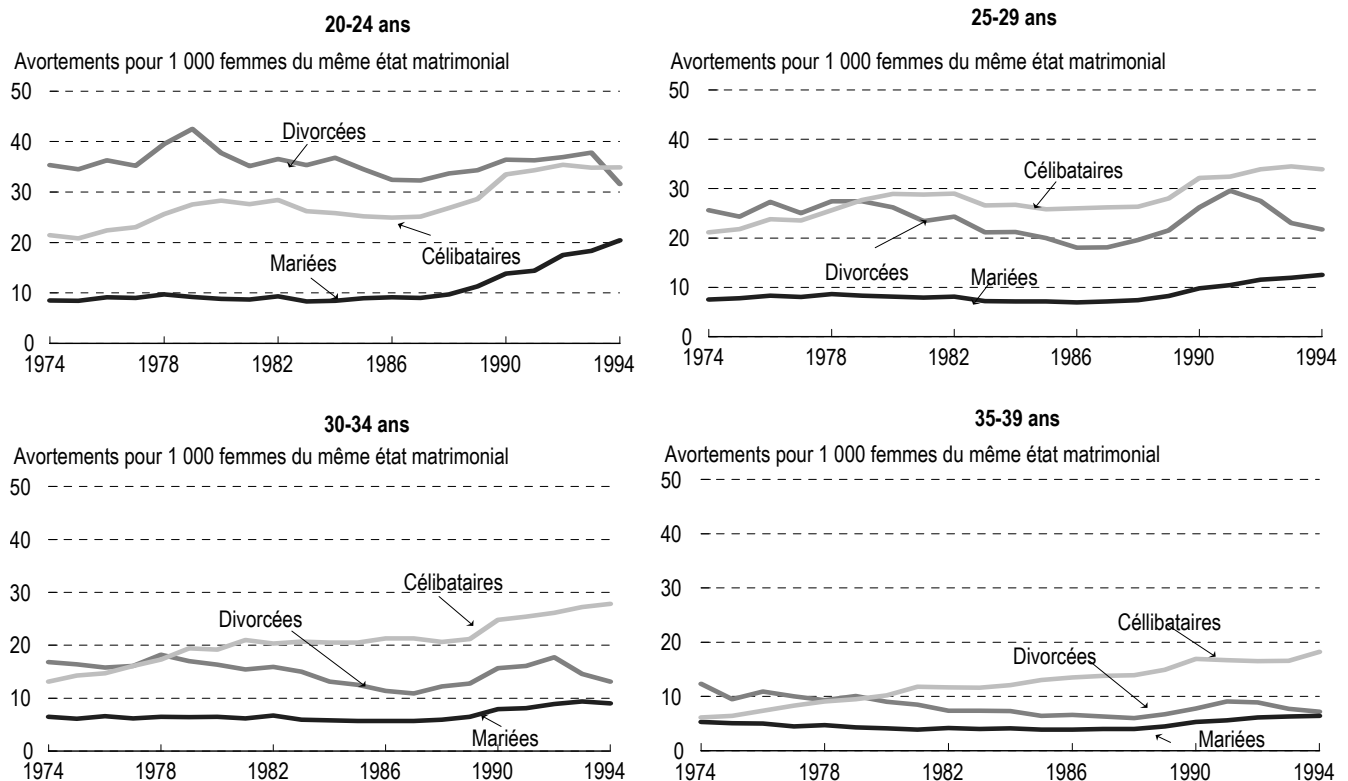
L'augmentation du taux d'avortement chez les jeunes femmes mariées s'explique en partie par le fait qu'on inclut dans le groupe des femmes mariées, celles qui vivent en union de fait. Au cours des dernières années, le nombre de couples en union de fait a augmenté sensiblement en particulier parmi les plus jeunes. Or, la cohabitation pré-nuptiale comporte un élément transitoire et est associée à un risque plus élevé de dissolution du premier mariage⁸⁻¹¹. La perspective d'une naissance dans une relation instable pourrait être un facteur qui intervient dans la décision de mettre un terme à la grossesse.

On a observé un accroissement encore plus marqué du taux d'avortement chez les femmes mariées de 20 à 24 ans. Malgré cette hausse, le taux demeure bien inférieur à celui des femmes célibataires du même groupe d'âge (graphique 2). Même chez les femmes mariées de 25 à 29 ans, le taux d'avortement a augmenté considérablement, bien qu'il n'ait été que du tiers environ du taux constaté chez les femmes célibataires. À un âge plus avancé, le taux d'avortement chez les femmes mariées a été beaucoup plus faible et la hausse depuis 1974 a été relativement modeste.

Antécédents en matière de reproduction

Une proportion importante de femmes ayant subi un avortement a déjà eu une telle intervention. Sur l'ensemble de la période de 1974 à 1994, le

Graphique 2
Taux d'avortement, selon l'état matrimonial† et le groupe d'âge, Canada, 1974 à 1994

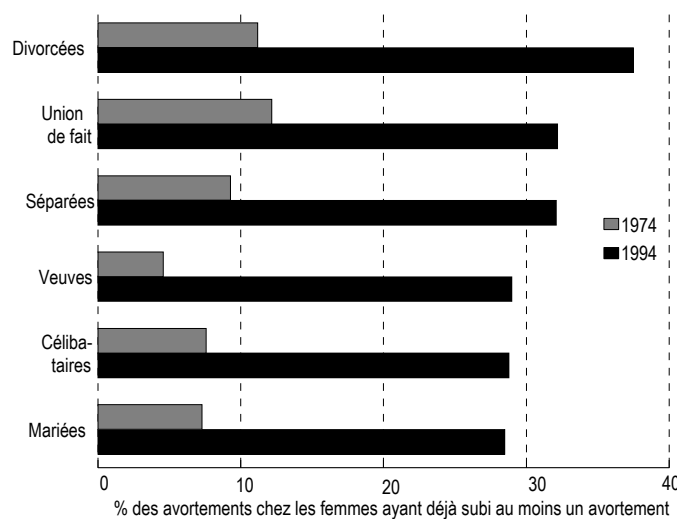


Source des données : Division des statistiques sur la santé
† La catégorie «mariées» inclut les femmes séparées et celles vivant en union de fait.

pourcentage des femmes mariées qui avaient déjà subi un avortement a été presque identique au taux observé chez les célibataires (20 % et 19 %), mais ces taux ont été inférieurs au pourcentage pour les femmes divorcées (26 %). Précisons toutefois que la catégorie des femmes mariées incluent les femmes séparées et celles vivant en union de fait. Les données des hôpitaux, qui fournissent une ventilation plus détaillée selon l'état matrimonial, indiquent qu'une proportion relativement élevée (32 % en 1994) de femmes séparées ou vivant en union de fait qui subissent un avortement ont déjà eu une telle intervention (graphique 3).

Presque 80 % des femmes mariées qui ont subi un avortement entre 1974 et 1994 avaient accouché au moins une fois. Cette constatation vaut également pour les femmes (tableau 4) divorcées et veuves. Au contraire, la majorité des femmes célibataires qui ont subi un avortement n'avait jamais accouché. Ces pourcentages reflètent bien sûr les répartitions par âge des divers groupes, la plupart des femmes célibataires étant relativement jeunes.

Graphique 3
Pourcentage des avortements chez les femmes ayant déjà subi au moins un avortement, selon l'état matrimonial de la femme, Canada, 1974 à 1994



Source des données : Division des statistiques sur la santé
Nota : Estimations basées sur les avortements pratiqués uniquement dans les hôpitaux.

Les femmes mariées ont été proportionnellement un peu moins nombreuses que les femmes célibataires à subir un avortement après le premier trimestre de grossesse. Seulement 10 % des femmes mariées qui ont subi un avortement se sont fait avorter après 12 semaines de grossesse, comparativement à 14 % des femmes célibataires.

Tableau 4
Répartition en pourcentage des avortements des femmes pratiqués de 1974 à 1994, selon certaines caractéristiques, Canada

	État matrimonial				
	Total	Mariées†	Célibataires	Divorcées	Veuves
	Nombre				
Total d'avortements en milieu hospitalier	1 250 152	397 162	808 212	40 222	4 556
	%				
Âge de la patiente					
15+	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
15-19‡	25,1	3,2	37,2	0,5	1,0
20-24	31,3	20,9	37,5	12,7	11,8
25-29	21,1	29,9	16,2	31,4	25,4
30-34	13,1	24,9	6,4	30,8	26,8
35-39	7,0	15,3	2,3	18,8	21,6
40+	2,4	5,7	0,5	5,8	13,3
Accouchements antérieurs					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
0	57,1	20,4	77,2	21,2	16,0
1	17,7	24,8	13,4	33,4	26,3
2	14,6	33,7	4,4	28,5	31,4
≥3	7,5	18,5	1,7	14,7	23,9
Inconnu	3,0	2,6	3,3	2,3	2,4
Avortements antérieurs					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
0	77,2	76,7	77,8	71,0	79,3
1	15,3	15,2	15,2	19,6	13,6
≥2	3,9	4,5	3,5	6,4	4,1
Inconnu	3,5	3,5	3,6	3,0	2,9
Gestation (semaines)					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 13	86,8	89,0	85,5	89,4	86,8
13-20	12,3	9,7	13,6	10,0	12,5
21+	0,3	0,5	0,2	0,1	0,2
Inconnu	0,7	0,8	0,7	0,5	0,5

Source des données : Division des statistiques sur la santé
Nota : Estimations basées sur les avortements pratiqués uniquement dans les hôpitaux. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.
† Inclut les femmes séparées et celles vivant en union de fait.
‡ Inclut les filles de moins de 15 ans.

Facteurs économiques et facteurs liés au mode de vie

D'autres rapports montrent que, quelque soit l'état matrimonial de la femme, des facteurs économiques pourraient jouer un rôle important dans la décision d'interrompre une grossesse. Une étude menée en Australie, a ainsi révélé qu'une majorité de femmes ayant subi un avortement, en particulier chez les moins de 30 ans, avait invoqué des problèmes financiers¹².

L'augmentation du taux d'avortement chez les jeunes femmes mariées pourrait refléter le désir de ces dernières d'attendre que la situation financière de la famille soit plus sûre avant d'avoir des enfants. Elle est également en accord avec la diminution du taux de fécondité des jeunes femmes^{11,13}.

Le désir de poursuivre des études et une carrière pourrait également être un facteur car les jeunes femmes vivant dans des conditions économiques favorables sont proportionnellement plus nombreuses à interrompre une grossesse^{14,15}. En fait, il a été démontré que la probabilité d'interruption de grossesse augmente avec le niveau de scolarité, bien que cette relation tende à être plus forte chez les célibataires que chez les femmes mariées¹⁶.

De même dans certaines régions, le revenu disponible par habitant et le taux de chômage ont été associés de façon significative au taux local d'avortement¹⁷.

Fonder une famille

Chez les femmes vivant en union conjugale, la décision de mettre un terme à la grossesse peut être liée à la stabilité de cette relation. Des études ont démontré que la perspective d'avoir à élever seule un enfant constitue la principale cause menant au choix de l'avortement, et ce, quelque soit l'âge et le nombre d'enfants².

Exprimés en pourcentage, les couples vivant en union de fait ont plus que doublé de 1981 à 1995 par rapport à l'ensemble, leur pourcentage passant de 6,3 % à 14,3 %. Durant cette période, le nombre des couples vivant en union de fait est passé de 355 000 à plus de un million¹⁸. Le taux élevé de femmes vivant en union de fait et pour lesquelles il s'agissait

d'un deuxième avortement ou plus (graphique 3) s'explique peut-être par l'instabilité de ces relations.

Bien sûr, les mariages ne sont pas non plus à l'abri de l'instabilité. Si le taux de divorce de 1991 se maintient, on estime que 31 % des couples qui se sont mariés cette même année finiront par divorcer¹⁹. La probabilité de divorce est la plus élevée durant les premières années de mariage et ce sont les femmes dans la vingtaine qui présentent le taux de divorce le plus élevé. Le fait que le taux d'avortement le plus élevé chez les femmes mariées se situe également chez les femmes de 20 à 24 ans laisse croire que l'instabilité conjugale pourrait être un facteur qui influe sur la décision de mettre un terme à la grossesse.

Taille de la famille et échec des moyens contraceptifs

Il est possible que certaines femmes mariées qui ont eu un avortement l'aient eu parce qu'elles avaient déjà le nombre d'enfants désiré¹². Cette constatation s'appuie sur le fait que quelque 80 % des femmes mariées qui ont eu un avortement avaient accouché au moins une fois. Le taux comparativement faible d'avortement chez les femmes dans la trentaine pourrait quant à lui refléter la tendance à attendre avant de fonder une famille. De fait, le taux de fécondité des femmes dans la trentaine, contrairement à celui des femmes dans la vingtaine, n'a cessé d'augmenter depuis 1980¹³.

Enfin, la décision d'interrompre une grossesse peut également être le résultat de l'absence ou de l'usage inadéquat de moyens contraceptifs, ou encore de l'échec de la contraception^{20,21}.

Mot de la fin

Bien que la majorité des avortements en 1994 ait été pratiquée sur des femmes célibataires, une proportion substantielle (plus du quart) de ces avortements l'ont été sur des femmes mariées ou vivant en union de fait. Dans les deux groupes, le taux d'avortement a été le plus élevé chez les femmes au début de la vingtaine.

Références

1. F. Yusuf et D. Briggs, «Abortion in South Australia, 1971-1986 : An update», *Journal of Biosocial Science*, 23(3), 1991, p.285-296.
2. F.E. Skjeldestad, J.K. Borgan, A.K. Daltveit et al., «Induced abortion. Effects of marital status, age and parity on choice of pregnancy termination», *Acta Obstetrica et Gynecologica Scandinavica*, 73(3), 1994, p. 255-260.
3. Statistique Canada, *Statistiques choisies sur les avortements thérapeutiques, 1970-1991*, n°82-550 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994.
4. Statistique Canada, *Avortements thérapeutiques*, annuel, n°82-211 au catalogue pour les années 1974 à 1986, n° 82-00359 au catalogue pour les années 1987-1990 et n° 82-219 au catalogue pour les années 1991 à 1994.
5. S. Wadhwa et W.J. Millar, *Santé périnatale : grossesse et taux, Canada, 1974 à 1993*, (Statistique Canada, n° 82-568-XPB au catalogue), Ottawa, Ministère de l'Industrie, 1996.
6. Statistique Canada, *Estimations révisées de la population, 1971 à 1994 selon l'état matrimonial et l'âge*, à paraître.
7. Statistique Canada, *Morbidité hospitalière*, annuel, n°82-216 au catalogue.
8. D.R. Hall et J.Z. Zhao, «Cohabitation and divorce in Canada : Testing the selection hypothesis», *Journal of Marriage and the Family*, 57, 1995, p. 421-427.
9. Z. Wu et T.R. Balakrishnan, «Dissolution of premarital cohabitation in Canada», *Demography*, 23(4), 1995, p. 521-532.
10. W.J. Millar, S. Wadhwa et S. Henshaw, «Repeat abortions in Canada, 1975-1993», *Family Planning Perspectives*, 29(1), 1997, p. 20-24.
11. W.J. Millar et S. Wadhwa, «Évolution des premières naissances après 30 ans», *Rapports sur la santé*, 3(2), 1991, p. 149-162, (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
12. P.L. Adelson, M.S. Frommer et E. Weisberg, «A survey of women seeking termination of pregnancy in New South Wales», *Medical Journal of Australia*, 163(8), 1995, p.419-422.
13. D. Ford et F. Nault, «Changements des tendances de la fécondité, 1974 à 1994», *Rapports sur la santé*, 8(3), 1997, p. 43-51, (Statistique Canada, n° 82-003-XPB au catalogue).
14. R.H. King, S.C. Myers et D.M. Byrne, «The demand for abortion by unmarried teenagers. Economic factors, age, ethnicity and religiosity matter», *American Journal of Economics and Sociology*, 51(2), 1992, p. 223-235.
15. M.H. Medoff, «An economic analysis of the demand for abortions», *Economic Inquiry*, 26(1), 1988, p. 353-359.
16. K. Trent et E. Powell-Griner, «Differences in race, marital status, and education among women obtaining abortions», *Social Forces*, 69(4), 1991, p. 1121-1141.
17. D.S. Rothstein, «An economic approach to abortion demand», *American Economist*, 36(1), 1992, p. 53-64.
18. J. Dumas et A. Bélanger, *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1996*, (Statistique Canada, n° 91-209-XPB au catalogue), Ottawa, Ministère de l'Industrie, 1997.
19. J.F. Gentleman et E. Park, «Divorces des années 1990», *Rapports sur la santé*, 9(2), 1997, p. 53-58, (Statistique Canada, n° 82-003-XPB au catalogue).
20. M. Osler et F.E. Riphagen, «Contraception survey : Denmark 1988», *Contraception*, New York, NY, 42(5), 1990, p. 507-521.
21. S.K. Henshaw et K. Kost, «Abortion patients in 1994-1995 : Characteristics and contraceptive use», *Family Planning Perspectives*, 28(1), 1996, p. 140-147,158.

Annexe

Tableau A
Taux brut d'avortement, selon l'état matrimonial de la femme,
Canada, 1974 à 1994

	État matrimonial			
	Mariées†	Célibataires	Divorcées	Veuves
Pour 1 000 femmes âgées de 15 à 44 ans du même état matrimonial				
1974	6,3	16,6	16,7	7,6
1975	6,3	16,6	15,3	6,3
1976	6,6	17,8	16,4	8,2
1977	6,3	18,1	15,4	7,9
1978	6,7	20,0	16,5	8,2
1979	6,3	21,3	16,1	8,0
1980	6,2	21,9	14,9	8,0
1981	6,0	21,7	13,5	8,1
1982	6,3	22,2	13,2	8,0
1983	5,6	20,6	11,7	7,1
1984	5,4	20,6	11,1	7,5
1985	5,4	20,4	9,9	6,0
1986	5,3	20,4	8,9	7,0
1987	5,3	20,4	8,5	6,0
1988	5,4	21,0	8,8	6,1
1989	6,0	22,4	9,3	6,3
1990	7,1	25,7	10,7	6,4
1991	7,3	25,9	11,2	8,8
1992	8,1	26,7	11,4	8,1
1993	8,3	26,9	9,8	9,0
1994	8,3	27,3	8,8	8,7

Source des données : Division des statistiques sur la santé

Nota : Avortements pratiqués dans des hôpitaux et des cliniques au Canada, et avortements pratiqués sur des Canadiennes aux États-Unis.

† Inclut les femmes séparées et celles vivant en union de fait.

Tableau B
Taux corrigé d'avortement†, par âge, selon l'état matrimonial
de la femme, Canada, 1974 à 1994

	État matrimonial			
	Mariées‡	Célibataires	Divorcées	Veuves
Pour 1 000 femmes âgées de 15 à 44 ans du même état matrimonial				
1974	6,6	13,2	21,1	10,8
1975	6,5	13,5	18,0	9,0
1976	6,9	14,5	20,1	11,6
1977	6,6	15,0	19,1	11,5
1978	6,9	16,4	20,7	12,7
1979	6,6	17,6	19,9	12,3
1980	6,5	18,2	20,5	12,3
1981	6,3	18,7	18,7	12,0
1982	6,9	18,7	18,5	13,4
1983	6,1	17,8	15,6	11,5
1984	6,0	17,8	17,0	12,1
1985	6,4	17,9	16,5	10,0
1986	6,2	18,0	14,4	11,3
1987	6,5	18,1	14,0	10,3
1988	6,9	18,3	15,4	9,3
1989	7,6	19,4	16,8	9,6
1990	9,1	22,4	20,4	9,7
1991	9,4	22,6	22,3	15,5
1992	12,4	23,3	20,4	12,4
1993	10,8	23,8	20,8	15,8
1994	11,2	23,2	16,0	14,2

Source des données : Division des statistiques sur la santé

Nota : Avortements pratiqués dans des hôpitaux et des cliniques du Canada et avortements pratiqués sur des Canadiennes aux États-Unis.

† Taux corrigé en fonction de la population des femmes âgées de 15 à 44 ans au 1^{er} juillet 1991.

‡ Inclut les femmes séparées et celles vivant en union de fait.